



AU CLAIR DE L'URNE

Quelques jours après les élections municipales et votre confiance largement renouvelée à l'équipe que j'ai l'honneur de diriger, le Conseil municipal est déjà au travail. En effet, le score sans appel (en tête dans 100 % des bureaux de vote de la commune) nous honore, mais nous oblige aussi. C'est pour cela que, dès ce second conseil, nous avons commencé à dérouler notre feuille de route, forte de 12 millions d'euros d'investissement cette année et de 53 millions d'euros sur le mandat, pour améliorer notre ville et votre quotidien.

Être votre maire depuis mes 34 ans est une immense fierté et un honneur de chaque instant ; j'apprécie, grâce à vous, chaque seconde passée à vos côtés, dans les moments de joie, festifs comme dans les moments les plus difficiles, qui ont existé et qui existeront encore. J'ai toujours autant envie de rendre à la ville ce qu'elle m'a donné.

Avec l'équipe municipale, nous sommes toujours animés par la volonté de faire vivre notre ville avec engagement et sincérité. C'est pour cela qu'après avoir tenu, lors du précédent mandat, 160 promesses de campagne, nous conservons une détermination identique pour ce mandat naissant.

Plus de 6000 voix, vous imaginez que je sois très touché de la confiance accordée. Le message est clair, « On est bien à Coudekerque ». Comptez sur les conseillers municipaux pour renforcer cette qualité de vie, cette qualité de ville.

Avec la belle équipe qui m'accompagne, nous sommes déjà au travail, pour vous et avec vous.

**Votre Maire,
David BAILLEUL**

COMMENT ÇA MARCHE ?

DÉBATS, DÉCISIONS, ET GRANDES ORIENTATIONS POUR LA VILLE

C'est au sein du conseil municipal, et avec ses 35 membres, que se décide la politique locale. Chaque décision prise par l'assemblée délibérante devient une réalité pour les habitants.

Dans un monde en tension et un pays en crise, la commune doit continuer à s'affirmer comme un pilier solide, stable, proche des habitants, avec un conseil municipal qui est au service et protège les Coudekerquois.

LE MAIRE, VOIX DE LA COMMUNE

Le maire préside le conseil municipal. Il est aussi la voix de la commune dans toutes les instances (CUD, Département, Région, Préfecture...). Il est aussi la voix des habitants et prend plusieurs dizaines de décisions par jour ; arbitrer est son quotidien. C'est un engagement exigeant, une présence permanente et réelle, pas celle des réseaux sociaux.

**Retrouvez le conseil municipal en vidéo
sur les réseaux et la chaîne 32**




Coudekerque
Notre avenir à tous Branche





53 MILLIONS D'EUROS SERONT INVESTIS DANS LES PROCHAINES ANNÉES

Sur l'ensemble du mandat, la commune engagera un **programme d'investissement ambitieux de 53 millions d'euros**. Cet effort soutenu vise à améliorer durablement le cadre de vie, moderniser les équipements et accompagner la transition écologique. **Réalisés sans hausse d'impôts ni recours à l'emprunt**, ces investissements témoignent d'une gestion rigoureuse, au service de l'attractivité du territoire et du quotidien des habitants.



SERVIR COUDEKERQUE-BRANCHE, ET TENIR SES ENGAGEMENTS

Le ROB 2026 confirme des choix forts : **aucune augmentation des impôts et le gel des 57 tarifs municipaux** pour préserver le pouvoir d'achat des habitants. Dans un contexte pourtant contraint, la commune maintient ses services et ses investissements. Cette stratégie s'appuie sur **une gestion rigoureuse, illustrée par une dette en baisse et un niveau d'endettement très faible**, garantissant des finances saines et durables.



UNE FOIS ENCORE, LES ÉLUS NE PRENDRONT PAS L'INTÉGRALITÉ DE LEURS INDEMNITÉS, AFIN DE FINANCER DES PROJETS POUR LES HABITANTS.

La municipalité poursuit une démarche de sobriété en **n'utilisant pas l'intégralité de l'enveloppe dédiée aux indemnités des élus**. Ce choix prolonge les efforts réalisés lors du précédent mandat, où des économies significatives avaient déjà été dégagées (**plus de 400 000 euros durant le mandat**). Cette gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement permet de préserver les équilibres financiers et de concentrer les moyens sur les priorités : **les services aux habitants et les projets pour la commune**.

Comme lors des précédents mandats, **le maire fait le choix de ne pas percevoir d'indemnités de représentation**. Ce geste, loin d'être symbolique, s'inscrit dans une volonté de maîtrise des dépenses publiques et d'exemplarité.



INVESTIR : LA PREUVE PAR LES CHIFFRES

À travers le ROB 2026, la commune pose les bases concrètes du nouveau mandat en lançant plusieurs investissements structurants. **Avec une enveloppe de 12 M€ dédiée à l'investissement, ces premières réalisations** traduisent une volonté d'agir rapidement pour le cadre de vie, les équipements et la transition écologique. Rendus possibles par une situation financière solide et un autofinancement élevé, ces projets illustrent une ambition claire : tenir les engagements pris dès les premières années du mandat, sans augmenter les impôts ni recourir à l'emprunt.



LE CCAS ET L'ESPACE DES SOLIDARITÉS

Le conseil municipal a élu ses représentants au Centre communal d'Action sociale :

8 élus, auxquels s'ajouteront 4 représentants d'associations, et 4 personnalités qualifiés.

Le CCAS pilote plusieurs politiques majeures de la commune : l'espace des solidarités, l'action sociale, l'Automne bleu, l'Ehpad Yvon-Duval, ou encore le Foyer-Logement Paul-Schrive. Un budget conséquent donc, financé en grande partie par le budget municipal, et des actions essentielles, pour les seniors et les plus fragiles.



CAP SUR 2026 : UNE GESTION SOLIDE AU SERVICE DES HABITANTS

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (**ROB**) définit les grandes priorités avant le vote du budget, dans un contexte marqué par la hausse des coûts et des ressources contraintes.

À Coudekerque-Branche, la stratégie reste claire : **pas d'augmentation d'impôts et un service public préservé**. Le budget de fonctionnement atteint 29,5 M€ de recettes pour 28 M€ de dépenses, dégageant un excédent d'environ 1,5 M€ pour financer les projets. **C'est ce que l'on appelle, l'autofinancement**.

La commune s'appuie sur **une situation financière très saine**, avec une dette limitée et aucune souscription d'emprunt depuis 2008. Cette solidité permet de soutenir 12 M€ d'investissements en 2026, **sans alourdir la dette**, et en poursuivant les actions en faveur du cadre de vie et de la transition écologique. Mais surtout, **la dette sera complètement éteinte début 2028**. Cette économie budgétaire sera réinjectée dans le pouvoir d'achat des habitants.